



*Un nouvel  
Espace Culturel  
Polyvalent à Gap*

*Vendredi 25 novembre 2005*

# Le contexte

Un des objectifs principaux de la construction d'un nouvel espace culturel était d'offrir à Gap, ville de 40 000 habitants, métropole des Alpes du Sud et aux communes du Pays Gapençais, une structure capable d'accueillir des spectacles et des manifestations diverses. En effet, la surcharge d'activités du CMCL et des autres salles municipales oblige aujourd'hui une réservation très anticipée et même le refus de certaines manifestations. La Ville de Gap a donc besoin d'une salle dépassant les 1000 spectateurs pour des spectacles différents de ceux du théâtre La Passerelle. Ce nouvel espace culturel pourra réunir jusqu'à 1100 personnes assises dans de bonnes conditions techniques et de confort et jusqu'à 2800 personnes debout.

Cet espace répondra aussi à une forte demande pour 4 types d'activités :

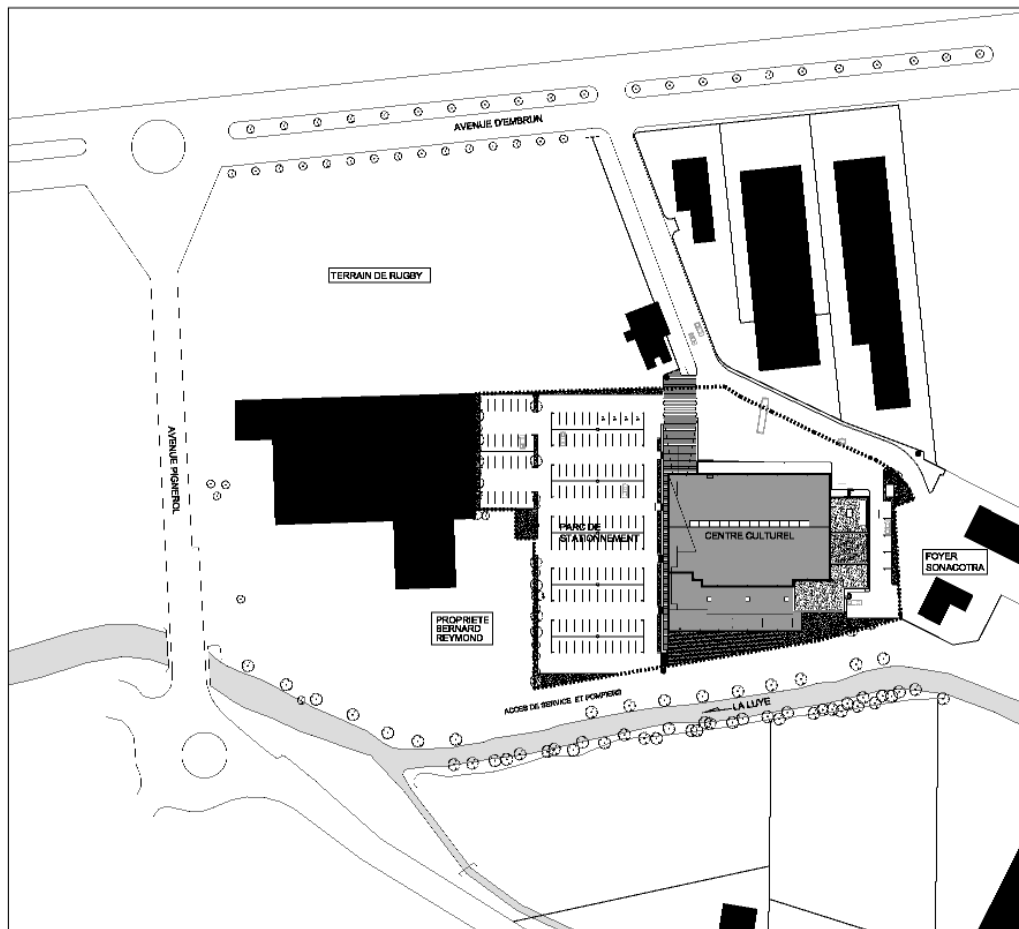
- ◆ en tant que salle des fêtes pour accueillir bals, banquets, arbre de Noël, salons, expositions, congrès.
- ◆ pour être un lieu de spectacles pour les associations gapençaises.
- ◆ un espace d'accueil de spectacles aussi bien de théâtre populaire que de spectacles de groupes musicaux et chanteurs.
- ◆ pouvoir accueillir des activités contemporaines de danse, cirque, théâtre de rue, musique, car ces artistes ont besoin d'un espace moins figé que celui d'un théâtre.

Grâce à des aménagements performants comme les gradins retractables, cette salle répond de manière intelligente aux exigences d'une création très libre.

## *Pour mémoire*

Actuellement les principales salles municipales pouvant accueillir du public sont au nombre de 5 : le CMCL avec une jauge de 450 personnes, la Chapelle des Pénitents avec 225 personnes, la Blâche avec 1000 personnes, la salle du Moulin, limitée à 100 personnes et le Théâtre de la Passerelle d'une capacité de 800 personnes.

# Le site



L'Espace Culturel sera construit au Nord-Est de Gap, à proximité immédiate de l'avenue d'Embrun, sur un terrain plat (d'environ 11 000 m<sup>2</sup>) compris entre le stade Bayard et le Torrent de la Luye.

Cet équipement accompagnera également le projet d'aménagement des berges de la Luye qui permettra entre autres de relier les différents bâtiments culturels de la ville, comme le Théâtre, la Blâche, le CMCL, le Musée Départemental, le Conservatoire de Musique.

# Historique

- ◆ La première étape a été la consultation destinée à désigner un bureau d'études chargé d'analyser les besoins, de définir les usages et la meilleure implantation géographique du projet.
- ◆ C'est à la Société Ménighetti Programmation, située à Sophia Antipolis, qu'a été confiée cette étude de programmation. De nombreux mois de travail ont été nécessaires pour finaliser le dossier de conception qui a fait l'objet d'une large concertation auprès des différents utilisateurs potentiels.
- ◆ Puis le Conseil Municipal a approuvé le principe de la réalisation d'un Espace Culturel Polyvalent proposé par la Société Ménighetti Programmation. Il a lancé un concours architectural et a désigné un jury composé d'élus et de personnalités compétentes.
- ◆ L'Atelier Dufayard-Pinazo de Gap a été officiellement désigné lauréat du concours de Maîtrise d'oeuvre et mandataire d'une équipe de concepteurs.
- ◆ Après un premier appel d'offres auprès des entreprises lancé en avril 2005 mais déclaré infructueux, une deuxième consultation a été publiée le 28 septembre 2005. Les propositions reçues étant conformes aux estimations établies, la commission d'appel d'offres réunie les 4 et 18 novembre 2005 a déclaré fructueux ce deuxième appel d'offres.

*Le lancement des travaux peut donc être prévu en mars 2006 pour une livraison fin 2007, début 2008.*

# Le Bâtiment

Le bâtiment sera édifié avec le souci d'une forte polyvalence de façon à accueillir toutes sortes d'évènements. Ce seront alors les artistes, techniciens, éclairagistes, décorateurs qui donneront toute sa singularité à la salle, en fonction des spectacles accueillis.

L'espace culturel polyvalent représente une surface construite au sol de 2555 m<sup>2</sup>, une hauteur maximale de 16m et une superficie développée de plancher de 3411 m<sup>2</sup>. La grande salle à elle seule a une surface utilisable de 962m<sup>2</sup>, (37m \* 26m). Le grand hall déambulatoire représente une surface de 335m<sup>2</sup> et la scène démontable de 312 m<sup>2</sup>.



◆ **Parvis / entrée / accueil** : une entrée principale accessible par un parvis abrité accueillera le public et une entrée particulière sera réservée aux artistes et aux techniciens.

L'ensemble des parties accessibles au public sera au rez-de-chaussée, ainsi que sur la mezzanine.

## ◆ Scène / salle : les objectifs

- .accueillir le public dans de bonnes conditions de confort et de sécurité lors des spectacles et des manifestations en salle,
- .assurer des conditions acoustiques compatibles avec la diversité des manifestations,
- .favoriser la polyvalence grâce à un ensemble scène et salle très largement modulable : scène démontable, espace spectateurs rétractable et fractionnement possible de la salle pour des spectacles de plus petite taille,
- .permettre un accès et une circulation fluides aux spectateurs.

### **-Configuration scénographique**

- une scène de 265 m<sup>2</sup>
- des gradins mobiles pour 836 places
- une mezzanine de 264 places sur gradins fixes
- un écran géant de vidéo-projection
- une régie son-lumière intégrée à la salle

### ◆ **Locaux réservés aux artistes :**

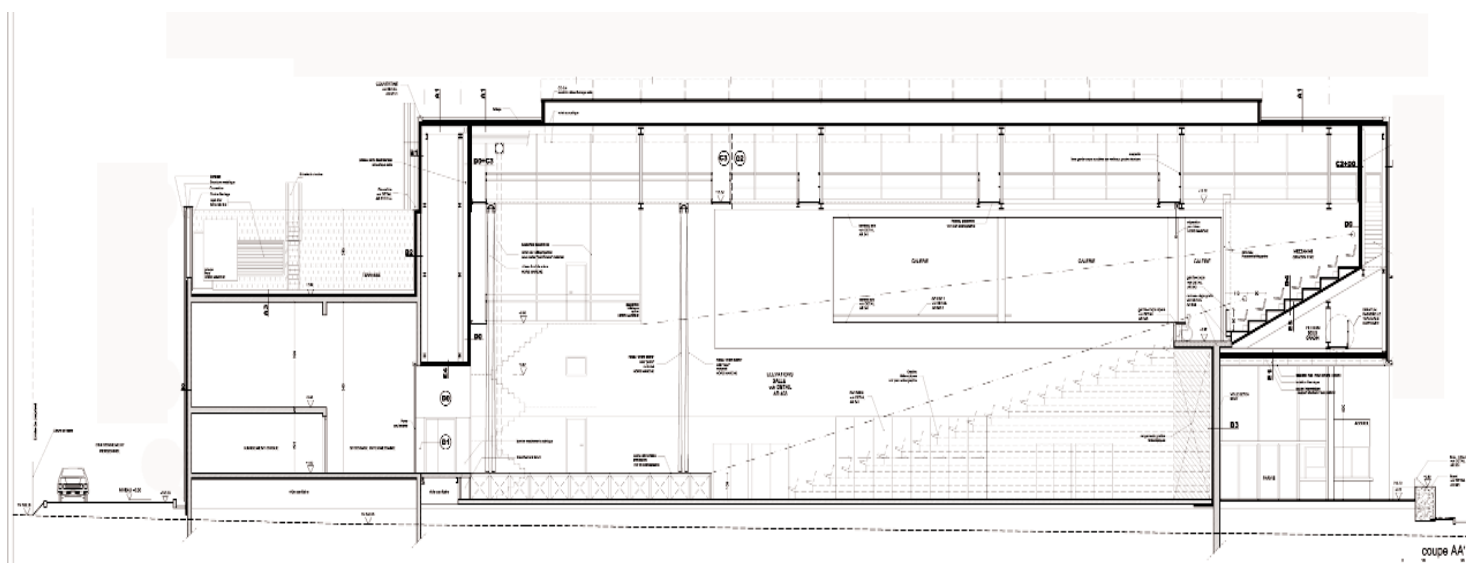
- .accès facile des loges à la scène (les loges sont à l'étage)
- .sécurisation maximum des loges

### ◆ **Locaux techniques**

- .accès facile par l'arrière du bâtiment aux locaux de maintenance et de stockage et proximité avec les lieux qu'ils desservent
- .accès direct de l'espace cuisine/traiteur vers la salle et vers l'espace bar/buvette

### ◆ **Stationnement et accès à l'espace culturel**

- .le stationnement sera prévu pour 150 véhicules
- .le parking permettra d'accueillir des spectacles en plein air
- .les accès des véhicules se feront depuis l'avenue d'Embrun.
- .les transports en commun et les taxis desserviront un dépose-minute à l'écart du flot des voitures particulières.
- .le parvis permettra d'organiser les cheminements piétonniers depuis le parking.



# Le budget

Montant des travaux : 5,4 millions d'euros HT ,  
soit un coût d'objectif de 6,5 millions d'euros HT

◆ **Financement** : (dont soit 64% de subventions\*)

- Conseil Général\* : 2 millions d'euros (31% du coût d'objectif)
- Conseil Régional\* : 1,380 millions d'euros (21% du coût d'objectif)
- Etat\* : : 762 245 euros (Fonds National d'Aménagement et de développement du territoire)  
(12% du coût d'objectif)
- Ville de Gap : 2,36 millions d'euros (36% du coût d'objectif)

